

TABLEAU DES SIGNAUX SUPPLÉMENTAIRES

A. SENS DU SIGNAL/DE L'EXPRESSION	B. SIGNAUX VISUELS DES AÉRONEFS	C. EXPRESSION	D. PRONONCIATION	E. RÉACTION APPROPRIÉE
3. Je dois atterrir.	Jour et nuit - L'aéronef fait clignoter ses feux de navigation rapidement et à plusieurs reprises tout en balançant les ailes, puis assure des variations lentes de l'assiette longitudinale.	«REQUEST LANDING»	RE-QUEST LAN-DING	L'intercepteur fournit son appui à l'aéronef intercepté.
4. Je demande que soient établies des radiocommunications sur la fréquence 130,0 MHz ou 278,0 MHz. (Le contact initial est établi sur la fréquence 121,5 MHz ou 243,0 MHz).	Jour et nuit - Si les fréquences 121,5 MHz et 243,0 MHz sont inutilisables, l'aéronef doit balancer les ailes tout en faisant clignoter ses feux de navigation continuellement (un éciat court et un éciat long alternativement).	«RADIO CONTACT»	RA-DI-O CON-TAC	Accuser réception des demandes de l'aéronef, du navire ou des installations de contrôle de la circulation aérienne ou de contrôle de la procédure au moyen de l'expression suivante: «RADIO CONTACT». Une fois que le contact a été établi, passer à la fréquence 130,0 MHz ou 278,0 MHz.
5. Je demande d'établir le contact radio avec votre navire sur 121,5 MHz ou 243,0 MHz.	Jour et nuit - L'aéronef se met en virage à gauche autour du navire, à une altitude et une distance de sécurité, jusqu'à ce que le contact radio soit établi.	«RADIO CONTACT»	RA-DI-O CON-TAC	L'aéronef et le navire établissent un contact radio en utilisant tous deux l'expression «RADIO CONTACT»; les deux passent ensuite à la fréquence 130,0 MHz ou 278,0 MHz, selon le cas, s'ils veulent poursuivre leurs radiocommunications.